

20 ans d'application de la Loi Kouchner

en matière de responsabilité médicale

En présence de Monsieur le ministre

Bernard KOUCHNER,

Ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire

16 juin 2022

de 9h à 17h

au Lyon Marriott Hôtel Cité Internationale 70 Quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon

Conférences, échanges & débats

Sous la direction scientifique de

Jean-Michel GRANDGUILLOTTE,

Avocat et co-Président de la commission Droit de la Santé

et **Olivier GOUT,** Professeur à l'Université Jean-Moulin Lyon 3



Programme

09h00 - **Accueil café**

Mot d'accueil

09h20 Maître Marie-Josèphe LAURENT, Bâtonnière du Barreau de Lyon

Dispositif législatif en France et à l'étranger

09h30 La loi Kouchner, une nouvelle ère pour l'indemnisation des accidents médicaux

Stéphanie PORCHY-SIMON, Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3

09h45 L'indemnisation des victimes d'accidents médicaux à l'étranger
Jonas KNETSCH, Professeur à l'Université de Paris 1

I – Les concepts

10h00 L'obligation d'information et le consentement éclairé

Marie BELLOC, avocat au Barreau de Lyon Basile PERRON et Philippe CHOULET, avocats au Barreau de Lyon

10h30 L'accident médical fautif

André FERREIRA, Chirurgien orthopédique et expert judiciaire Jacques VITAL-DURAND, avocat au Barreau de Lyon

11h00 - **Débat avec la salle**

11h15 - **Pause**

11h30 L'accident médical non fautif

Olivier GOUT, Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 Renaud BOUGEARD, neurochirurgien et expert judiciaire

12h00 Les infections nosocomiales

Marion GIRER, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin – Lyon 3 Catherine CHAPUIS, médecin spécialisée dans la prévention et le contrôle des infections – expert judiciaire

12h30 - **Débat avec la salle**

12h50 - **Déjeuner**

II – Les scènes juridiques

14h05 Propos liminaires : L'inamovible dualité entre juridictions civiles et administratives

Serge DEYGAS, avocat et ancien Bâtonnier du Barreau de Lyon

14h20 Le dispositif des CCI Irène BOFFY, Présidente de la CCI Rhône Alpes

III - Les acteurs

14h40 *Un fonds d'indemnisation dédié : L'ONIAM*Sébastien LELOUP, Directeur général de l'ONIAM

15h00 La place des assureurs dans le dispositif
Caroline BRILLET, Cabinet BRANCHET
Anne-Aurore LEGER, AXA France

15h20 La place des usagers dans le dispositif Un représentant de l'AVIAM

15h40 Le rôle de l'avocat de victime

Dominique ARCADIO, avocat au Barreau de Lyon

Intervention de Bernard KOUCHNER

16h00 La volonté politique et le souffle de la loi Monsieur le ministre Bernard KOUCHNER, Ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire

16h20 - **Débat avec la salle**

16h35 Bilan critique et prospectif Fréderic BIBAL, avocat au Barreau de Paris

16h55 Propos conclusifs
Daniel GARDNER, Professeur à l'Université Laval du Québec

S'inscrire

Événement organisé par



en partenariat avec









